Téléchargé le 16-07-2025 à 20:35

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Psychologue

Informations sur le concours

Publié le :	03-07-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	10
Date du concours :	11-12-2025

Informations sur l'établissement

Nom : CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY

Ville : 76300 Sotteville-lès-Rouen

Pour candidater

Date limite de candidature : 26-09-2025

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires :

1° De la licence et de la maîtrise en psychologie et justifient, en outre, de l'obtention :

a) Soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie ;

b) Soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

c) Soit d'un des titres figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé ;

2° De la licence visée au 1° et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

3° Du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris ;

4° De titres ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents aux titres et diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées au 5° de l'article 1er du décret n° 90-255 du 22 mars 1990 susvisé ;

5° D'une qualification reconnue comme équivalente à l'un des titres ou diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées par le chapitre III du décret du 13 février 2007 susvisé.

Les titres et diplômes visés aux 1°, 2°, 3° et 4° doivent avoir été délivrés dans les spécialités définies par l'arrêté du 10 janvier 2008 susvisé.

Les titres et diplômes visés au 1°, 2°, 3° et 4° doivent avoir été délivrés dans les spécialités définies par arrêté du ministre chargé de la santé.

Pièces à fournir :

Dossiers en 6 exemplaires comprenant :

- Une demande d’admission à concourir,
- un curriculum vitae,
- les diplômes ou certificats dont le candidat est titulaire,
- une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne
- un état signalétique des services publics
- le dossier de reconnaissance des acquis de l’expérience professionnelle (RAEP modèle disponible sur le site internet du Centre Hospitalier du Rouvray),
- une note de cinq pages maximum, présentant votre projet. Cette note devra notamment préciser les éléments suivants :

o Votre vision de la prise en charge psychothérapeutique dans le parcours de soin des patients dans les différentes unités de soin intra et extra,

o votre place et votre fonction au sein de l’équipe pluri professionnelle soignante,

o le rôle que vous attribuez au psychologue au sein du CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :	Mme la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation, Service Formation, Centre Hospitalier du ROUVRAY, 4 rue Paul Eluard, BP 45, 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN CEDEX